



## Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 11 mars 2015 à 13 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Paul Herrbach, maire de la ville de L'Île-Cadieux;  
M. Yvan Cardinal, maire de la ville de Pincourt;  
M. Patrick Bousez, maire de la municipalité de Rivière-Beaudette;  
Mme Aline Guillotte, maire de la municipalité de Sainte-Marthe;  
M. Jean-Yves Poirier, maire de la municipalité de Saint-Polycarpe;  
M. Michel Bourdeau, maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil;  
M. Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion;  
M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, David Morin, greffier, ainsi que madame Mylène Blais, directrice générale adjointe.

### 1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

CA 15-03-11-01

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par madame **Aline Guillotte** et résolu **d'ouvrir** la séance à 13 h.

Proposition adoptée.

Monsieur Patrick Bousez se joint à la rencontre par téléphone à 13 h.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 15-03-11-02

Il est proposé par monsieur **Jean-Yves Poirier**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en ajoutant les points 10.1.1. « Signature d'une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques : autorisation de remplacement de madame Élise Phoenix par Samuel Pépin », 10.3.1. « Projet pilote incubateur - Subvention », 14.4. « Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil : demande d'appui ».

Proposition adoptée.

Les trois (3) points ajoutés seront traités à la suite de l'adoption de l'ordre du jour afin de permettre à monsieur Patrick Bousez d'être présent par téléphone. Monsieur Bousez quitte à 13 h 5 après les points ci-haut mentionnés.

### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1. SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Monsieur le directeur général fait un suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

#### 3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2015 : ADOPTION

CA 15-03-11-03

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Michel Bourdeau** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire tel que présenté.

Proposition adoptée.

### 4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.

### 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE



**Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges**

CA 15-03-11-04

**5.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS**

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu **de recommander** au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 15-03-11 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 15-03-11, le tout en fonction du budget adopté ».

Guy-Lin Beaudoin

**5.1.2. ACHATS**

Aucun sujet traité.

**5.1.3. APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS**

Aucun sujet traité.

**5.1.4. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC - RAPPORT DE REDDITION DE COMPTES : ADOPTION**

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière aux MRC du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT l'entente de mars 2011 entre le MAMOT et la MRC de Vaudreuil-Soulanges relative au programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit déposer un rapport de reddition de comptes au MAMOT;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-03-11-05

Il est proposé par monsieur **Michel Bourdeau**, appuyé par madame **Aline Guillotte** et résolu **d'adopter** le rapport de reddition de comptes relatif au programme d'aide financière aux MRC du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) comme faisant partie intégrante de la présente.

**- RAPPORT -  
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC**

Si vous avez besoin de plus d'espace pour répondre, veuillez utiliser des feuilles supplémentaires et les joindre en annexe.

**IDENTIFICATION DE LA MRC**

Nom de la MRC : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Personne-ressource : Mylène Blais  
Titre : Directrice générale adjointe

Adresse (n° et rue) : 420, avenue Saint-Charles  
Ville : Vaudreuil-Dorion (Québec) Code postal : J7V 2N1

Numéro de téléphone : 450 455-5753  
Courrier électronique : [mblais@mrcvs.ca](mailto:mblais@mrcvs.ca)

Date de signature de l'entente de gestion (et des avenants s'il y a lieu) :



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

**ÉTAT D'AVANCEMENT ET DE RÉALISATION DES ATTENTES**

Compétences MRC	Sujet	Attentes et objectifs	Reddition de comptes financière	
Aménagement du territoire	Suivi du schéma d'aménagement	Règlements de concordance, SAR et PDZA	Services professionnels externes	36 117.26 \$
	Suivi et révision du schéma d'aménagement	Salaires	Employés de la MRC	221 473.93 \$
			<b>Total</b>	<b>257 591.19 \$</b>

Période couverte par le présent rapport 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

**UTILISATION DES SOMMES**

Montant total prévu au contrat 2010-2014 : 260 925 \$

Montant cumulatif reçu au 31 décembre 2014 : 208 740 \$

Montant cumulatif utilisé au 31 décembre 2014 : 260 925 \$

Vous devez conserver les pièces justificatives appropriées (factures et preuves de paiement) se rapportant aux dépenses admissibles dans le cadre du programme. Le ministère pourra en tout temps examiner les registres, dossiers et comptes de la MRC, prendre des copies des documents et demander tout document pertinent concernant l'utilisation de l'aide financière.

Les attentes prises ne peuvent correspondre à des responsabilités dévolues par un ministère ou organisme gouvernemental pour lesquelles une aide financière est déjà consentie.

Proposition adoptée.

**5.1.5. RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA FCM : DÉPÔT**

Monsieur le directeur général fait le dépôt du document à titre informatif.

**5.2. GREFFE ET LÉGISLATION**

Aucun sujet traité.

**5.3. BÂTIMENTS**

Aucun sujet traité.

**6. COMMUNICATIONS**

Aucun sujet traité.

**7. RESSOURCES HUMAINES**

**7.1. SECRÉTAIRE - PROLONGATION D'UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE : POUR ENTÉRINEMENT**

CONSIDÉRANT la prolongation de l'absence d'une secrétaire pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la date de fin de contrat de la secrétaire remplaçante est prévue le 13 février 2015;

CONSIDÉRANT les besoins en secrétariat;



## Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CA 15-03-11-06

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont prévus au poste budgétaire 02 130 00 141 pour l'année 2015 à 100 %;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Aline Guillotte** et résolu **de prolonger** le contrat de travail à durée déterminée de madame Claudia Nardi, à titre de secrétaire, d'une durée de deux (2) semaines, du 16 février 2015 au 27 février 2015, à trente-cinq (35) heures par semaine, selon la classe 4, échelon 2 de la convention collective et **d'autoriser** le directeur général à signer le contrat de travail.

Proposition adoptée.

### 7.2. AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN ENVIRONNEMENT : OCTROI D'UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

CONSIDÉRANT la prolongation du congé de maternité de l'employée;

CONSIDÉRANT les besoins du service en environnement;

CONSIDÉRANT l'affichage externe du poste en janvier 2015;

CONSIDÉRANT l'expérience et la formation de la candidate;

CONSIDÉRANT les références qui ont été recueillies;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont prévus aux postes budgétaires suivants :

- 02 40 000 141 – 35 %
- 02 45 400 141 – 5 %
- 02 45 230 141 – 60 %

POUR CES MOTIFS,

CA 15-03-11-07

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu **d'octroyer** un contrat de travail à durée déterminée à madame Monica Gaudet, à titre d'agent de développement en environnement, d'une durée de six (6) mois, du 2 mars 2015 au 28 août 2015, à trente-cinq (35) heures par semaine, selon la classe 8, échelon 9 de la convention collective et **d'autoriser** le directeur général à signer le contrat de travail.

Proposition adoptée.

### 7.3. INSPECTEURS (3) AU FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL : AUTORISATION DE RECRUTEMENT POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Ce point est reporté au comité administratif d'avril.

## 8. SÉCURITÉ

### 8.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

### 8.2. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

### 8.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté  
de Vaudreuil-Soulanges

**9. COUR MUNICIPALE**

Aucun sujet traité.

**10. ENVIRONNEMENT**

**10.1. COURS D'EAU**

**10.1.1. SIGNATURE D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU  
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET  
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : AUTORISATION  
DE REMPLACEMENT DE MADAME ÉLISE PHOENIX PAR SAMUEL  
PÉPIN**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 14-11-26-23 du conseil de la MRC qui autorise, madame Élise Phoenix, agente d'intervention au cours d'eau de la MRC, à signer la demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour et au nom de *Ferme Cardinal et Fils* pour les travaux de réhabilitation prévus dans l'entente;

CONSIDÉRANT QUE madame Élise Phoenix est présentement en congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Samuel Pépin a été nommé à titre d'agent d'intervention au cours d'eau en remplacement de madame Élise Phoenix;

CA 15-03-11-08

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'autoriser** monsieur Samuel Pépin à signer ladite demande d'autorisation.

Proposition adoptée.

**10.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**10.2.1. PROJET PILOTE - FOURNITURE DE CONTENEUR ET SERVICE DE  
COLLECTE DE CARTON AU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE  
L'ACTUEL : POSITIONNEMENT**

CONSIDÉRANT la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR);

CONSIDÉRANT les résultats du projet pilote effectué avec le Centre d'action bénévole *L'Actuel*, projet d'une période de six (6) mois allant de juillet 2014 à décembre 2014 afin de se prévaloir de la fourniture d'un conteneur et du service de collecte et de valorisation du carton au lieu de l'organisme situé au 88, rue Adèle à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE les résultats du projet pilote indiquent que, sur cette période de six (6) mois, neuf mille soixante-douze (9072) kilogrammes de carton ont été recueillis;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour la période de six (6) mois du projet pilote a été de mille deux cent quatre-vingt-cinq dollars (1 285 \$), toutes taxes en sus;

CONSIDÉRANT la décision des élus d'offrir aux municipalités ainsi qu'aux organismes à but non lucratif (OBNL) la possibilité de faire des demandes de dépôt de matières à l'écocentre;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme *L'Actuel* se prévalait auparavant régulièrement du service de dépôt de carton, mais que l'écocentre de la MRC ne peut accepter qu'une partie de la quantité de carton générée par l'organisme étant donné la capacité de l'écocentre de recevoir cette matière qui est limitée à deux (2) conteneurs de huit (8) vg3;



## Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE les besoins actuels de l'organisme *L'Actuel* en fourniture et levée de conteneur sont :

- d'un (1) conteneur de huit (8) vg3;
- du service de collecte de carton 1 à 2 fois/semaine;

CONSIDÉRANT QUE les résultats du projet pilote sont concluants et qu'ils permettent d'affirmer que ce dernier a été un succès;

CONSIDÉRANT QUE la poursuite de ce projet contribuera à l'objectif de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2011-2015*;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 454 02 446;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-03-11-09

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'autoriser** l'administration de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à **continuer** d'offrir au Centre d'action bénévole *L'Actuel* la fourniture d'un (1) conteneur et le service de collecte selon la fréquence établie, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 jusqu'au 31 décembre 2016.

Proposition adoptée.

### **10.2.2. FOURNITURE DE CONTENEUR, LEVÉE, TRANSPORT ET VALORISATION DU CARTON, ÉCOCENTRE DE VAUDREUIL-SOULANGES : AUTORISATION**

Ce point est reporté au comité administratif d'avril.

### **10.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

#### **10.3.1. PROJET PILOTE DE TRAITEMENT DE LA MATIÈRE ORGANIQUE - SUBVENTION**

CONSIDÉRANT le plan de diversification et de développement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges adopté en juin 2011 dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT la contribution du FSTD au projet « Relance de l'incubateur d'entreprises de Vaudreuil-Soulanges et élargissement du concept » de l'organisme Incubateur d'entreprises de Vaudreuil-Soulanges (soixante-cinq mille dollars (65 000 \$), octroyée en mai 2013 par la MRC);

CONSIDÉRANT les objectifs poursuivis par le projet de l'Incubateur d'entreprises de Vaudreuil-Soulanges qui sont :

- la relance de l'incubateur par la finalisation des ententes avec Rigaud;
- l'analyse de projets comparables pour élargir éventuellement l'offre de services;
- l'analyse de la possibilité d'établir d'autres antennes ailleurs dans la MRC;
- l'étude du concept d'îlots d'entreprises et de couveuses d'entreprises en milieu rural;

CONSIDÉRANT le potentiel de traitement des matières organiques dans Vaudreuil-Soulanges évalué à dix-neuf mille (19 000) tonnes de sources résidentielles et à dix mille (10 000) tonnes de boues des stations d'épuration;

CONSIDÉRANT les différentes missions, les études et les autres dépenses assumées par la MRC de Vaudreuil-Soulanges liées au développement d'un projet d'acquisition de matériel et d'équipement traitant les résidus organiques;



## Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT l'évaluation du potentiel de la technologie du projet tant au niveau du procédé que des bénéfices environnementaux et des opportunités de commercialisation du produit issu du traitement;

CONSIDÉRANT la collaboration entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le Centre local de développement (CLD) pour développer une initiative économique régionale à partir de cette technologie, et ce, sous la forme d'un incubateur;

CONSIDÉRANT les dépenses admissibles au FSTD qui sont les honoraires professionnels et les coûts inhérents à l'élaboration de projets, telles la réalisation d'études et d'activités reliées à la relance ou à la diversification du territoire hors de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);

CONSIDÉRANT les dépenses admissibles au projet de relance de l'Incubateur d'entreprises de Vaudreuil-Soulanges telles que spécifiées à l'annexe 1 du protocole d'entente signé avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges en août 2013;

CONSIDÉRANT l'arrimage potentiel entre la relance de l'Incubateur et le projet de la MRC;

CONSIDÉRANT l'accord de l'organisme Incubateur d'entreprises de Vaudreuil-Soulanges à inclure dans son projet les travaux menés par la MRC;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-03-11-10

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Patrick Bousez** et résolu **de demander** à l'organisme Incubateur d'entreprises de Vaudreuil-Soulanges **de reconnaître** les dépenses assumées par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre du projet visant l'acquisition d'une technologie de traitement des boues organiques et **de verser** à la MRC la somme de trente-trois mille cinq cent treize dollars et cinquante sous (33 513,50 \$) afin de permettre à l'Incubateur de bonifier les objectifs poursuivis par son projet de relance, de terminer ses obligations spécifiées au protocole d'entente et de réaliser sa reddition de compte auprès du conseiller en développement rural du Centre local de développement (CLD).

Proposition adoptée.

### **11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

#### **11.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

##### **11.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ**

###### **11.1.1.1. VILLE DE VAUDREUIL-DORION - RÈGLEMENT NUMÉRO 1275-223**

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 1275-223 est un règlement omnibus modifiant le Règlement de zonage numéro 1275;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 1275-223 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 15-03-11-11

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **que** le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 1275-223 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

### **12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)**

Aucun sujet traité.



### 13. DÉVELOPPEMENT

#### 13.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.

#### 13.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

##### 13.2.1. PHARE ENFANTS ET FAMILLES : DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Monsieur le directeur général informe les membres d'une demande d'aide financière reçue de la part de l'organisme Phare enfants et famille, dans le cadre de leur Cocktail annuel. Après analyse, les membres ne donneront pas suite à la demande étant donné que l'organisme ne satisfait pas aux critères d'admissibilité de la MRC.

##### 13.2.2. CONGRÈS ANNUEL DU RÉSEAU ANGLOPHONE DU PATRIMOINE DU QUÉBEC : DEMANDE D'APPUI FINANCIER

CONSIDÉRANT QUE le congrès se tiendra sur le territoire de la MRC de Vaudeuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE la demande satisfait les critères d'admissibilité de la MRC;

CA 15-03-11-12

Il est proposé par madame **Aline Guillotte**, appuyé par monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu **d'appuyer** financièrement, pour un montant de cinq cents dollars (500 \$), le Congrès annuel du réseau anglophone du patrimoine du Québec. Que cette somme soit prélevée à même le fonds discrétionnaire du préfet.

Proposition adoptée.

##### 13.2.3. MÉRITE OVATION MUNICIPALE - PROJET TERRE-MAIRES : INFORMATION

Monsieur le directeur informe les membres du comité administratif de la bonne nouvelle à l'effet que le projet « *Terre-Maires* » aura pignon sur rue au pavillon dans la catégorie Culture, patrimoine et interculturalité dans le cadre du Mérite Ovation municipale 2015 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Des précisions seront apportées au prochain comité administratif quant aux coûts et au concept.

### 14. AFFAIRES NOUVELLES

#### 14.1. MAISONS LÉZARDÉES OU AFFAISSÉES : DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

CONSIDÉRANT la résolution 2015-02-046, de la municipalité de Saint-Zotique, concernant une demande faite au gouvernement du Québec afin que soit adopté des crédits budgétaires pour venir en aide aux propriétaires de maisons lézardées ou affaissées situées sur son territoire;

CA 15-03-11-13

Il est proposé par madame **Aline Guillotte**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **d'appuyer** la municipalité de Saint-Zotique dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec.

qu'une copie de cette résolution soit transmise au secrétaire de l'économie et du travail du gouvernement du Québec et à madame Lucie Charlebois, députée de Soulanges et ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique.

Proposition adoptée.

#### 14.2. OPÉRATION GAREAUTRAIN - SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE : DEMANDE D'APPUI

ATTENDU QUE la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire aura lieu du 27 avril au 3 mai 2015;

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;



## Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain demande aux Conseils de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre MRC;

CA 15-03-11-14

Il est proposé par monsieur **Michel Bourdeau**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **d'appuyer** la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 27 avril au 3 mai 2015.

Proposition adoptée.

### **14.3. UMQ - DEMANDE D'UN MORATOIRE CONCERNANT L'INSTALLATION DES BOÎTES POSTALES : DEMANDE D'APPUI**

Monsieur le directeur général dépose la demande et les membres du comité administratif en prennent connaissance.

### **14.4. MAISON FÉLIX-LECLERC DE VAUDREUIL : DEMANDE D'APPUI**

CONSIDÉRANT QUE la Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil fait partie des organismes reconnus aux équipements régionaux par la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que, par son projet de mise en valeur de la maison Félix-Leclerc, l'organisme contribue de manière significative à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et du paysage du chemin de l'Anse;

CA 15-03-11-15

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu **d'appuyer** la candidature de la Maison Félix-Leclerc de Vaudreuil dans la catégorie *Projet remarquable* du concours organisé par Action patrimoine.

Proposition adoptée.

## **15. RAPPORT DES ÉLUS**

### **15.1. SUIVI DE LA RENCONTRE DU 10 MARS 2015 - PÔLE LOGISTIQUE**

Monsieur le préfet et les maires font le suivi de la rencontre du 10 mars 2015 MRC/CLD - Pôle logistique. Sur ce point, monsieur le directeur général mentionne que le message doit maintenant porté sur le grand principe et non sur la technicité et qu'une rencontre est prévue le vendredi 13 mars à laquelle participeront madame Danie Deschênes, monsieur Hans Gruenwald Jr., monsieur Guy Pilon, président du CLD, monsieur Julien Turcotte, monsieur Raymond Malo, madame Mylène Blais ainsi que lui-même.

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS**

Aucune question n'est posée par les citoyens.

## **10. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

CA 15-03-11-16

Il est proposé par monsieur **Michel Bourdeau**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **que** la séance **soit levée** à 13 h 45.

Proposition adoptée.

  
JEAN A. LALONDE  
Préfet

  
GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier